

Examens professionnels supérieurs 2025 de maître jardinier

JardinSuisse fixe les modalités d'inscription aux examens professionnels supérieurs selon le système modulaire, sur la base du règlement d'examen/des directives de 2020 (cf. www.jardinsuisse.ch → Formation → Formation professionnelle supérieure → Examen professionnel supérieur (EPS) comme suit:

Dates et lieu des examens

L'examen professionnel supérieur en horticulture se compose des volets suivants:

- Épreuve d'examen 1: Travail de diplôme, présentation et entretien avec les experts

- Épreuve d'examen 2: Tâche(s) d'application (8 heures)

Calendrier prévu pour les examens:

- Travaux de diplôme: Remise lundi, le **25 août 2025**

Présentation/entretien avec les experts: 08 – 10 septembre 2025

- Tâches d'application: Mardi, le **02 septembre 2025**

Au moins 10 candidats doivent respectivement satisfaire aux conditions d'admission pour que les examens professionnels supérieurs aient lieu. Faute d'un nombre de candidats suffisant, la Commission d'assurance qualité décide d'organiser les examens ou de les repousser.

Conditions d'admission

Conditions requises pour l'admission à l'examen professionnel supérieur:

- a) possèdent le titre d'«horticulteur/horticultrice avec brevet fédéral» ou une qualification équivalente;
- b) peuvent justifier d'au moins 18 mois de pratique dans l'orientation choisie, après l'obtention du brevet fédéral ou d'une qualification équivalente;
- c) ont acquis les certificats de modules requis ou disposent des attestations d'équivalence nécessaires.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen, dans les délais impartis, selon le ch. 3.41.

Taxe d'examen

Par orientation: Fr. 400.--

Inscription

L'inscription se fait via www.jardintop.ch avec toutes les annexes nécessaires au plus tard le 01 avril 2025.

L'inscription est ferme et oblige le candidat, en cas d'admission, à payer la taxe d'examen!

Renseignements

JardinSuisse, Formation professionnelle supérieure, Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau Tél. 044 388 53 35 ou hbb@jardinsuisse.ch

La Commission d'assurance qualité JardinSuisse

Aarau, le 25 février 2025